

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2742

73 – SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBÉRY

Ventes et cessions

404 131 971 RCS Chambéry.

GMG AUDIT.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 10000.00 EUR.

Adresse : 100, Rue Louis Pasteur, 73490 La Ravoire.

Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF GMG AUDIT Société par actions simplifiée Au capital de : 10 000,00 EUR Siège social 100 Rue Louis Pasteur 73490 La Ravoire N° RCS 404 131 971 RCS Chambéry, est société bénéficiaire MG BMCR Société par actions simplifiée Au capital de : 30 000,00 EUR Siège social 15 Rue Véga PARC ALTAIS 74650 Chavanod N° RCS 433 556 149 RCS Annecy, est société apporteuse ont établi un projet d'Apport d'Actifs, soumis au régime juridique des scissions prévu à l'article L.236-27, alinéa et suivants du Code de commerce. Cet apport sera placé sous le régime de droit commun en matière fiscale et ne bénéficiera pas du régime des fusions prévu à l'article 210 B du Code général. Aux termes de ce projet, la Société MG BMCR ferait apport à la société GMG AUDIT de sa branche d'activité de Commissariat aux Comptes. Pour établir les conditions de l'opération, les dirigeants des sociétés MG BMCR et GMG AUDIT ont arrêté au 30 septembre 2025 une situation comptable intermédiaire établie selon les mêmes méthodes et la même présentation que les comptes annuels. Les sociétés Apporteuse et Bénéficiaire étant sous contrôle distinct, les éléments d'actifs apportés sont évalués à leur valeur réelle au 30 septembre 2025. Il résulte de cette évaluation que l'actif net apporté s'élève à deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq (2.485) euros. En rémunération de cet apport, la Société GMG AUDIT augmenterait son capital de cent soixante (160) euros par la création de huit (8) actions d'une valeur nominale de vingt (20) euros entièrement libérées et attribuées en totalité à la société MG BMCR. GMG AUDIT augmenterait son capital de cent soixante (160) euros par la création de huit (8) actions d'une valeur nominale de vingt (20) euros entièrement libérées et attribuées en totalité à la société MG BMCR. La différence entre la valeur de l'actif net apporté (2.485 euros) et la valeur nominale des titres rémunérant cet apport (160 euros), soit deux mille trois cent vingt-cinq (2.325) euros, constitue une prime d'apport sur laquelle porteront les droits des associés anciens et nouveaux de la société GMG AUDIT. L'apport consenti par la Société MG BMCR et l'augmentation de capital de la Société GMG AUDIT qui en résulterait, ne deviendraient définitifs que sous réserve, et du seul fait, de la réalisation des conditions suspensives suivantes : - Approbation de l'Apport d'Actifs par l'Assemblée Générale des associés de la Société MG BMCR, - Approbation de l'Apport d'Actifs par l'Assemblée Générale des associés de la société GMG AUDIT et de l'augmentation corrélative du capital social. D'une manière générale, la Société Bénéficiaire sera

subrogée purement et simplement, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la société Apporteuse, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens apportés. Date du projet : 23/10/2025 Date et lieu de dépôt : lieu de dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de Chambéry au nom de la société GMG AUDIT le 24/10/2025 lieu de dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de Annecy au nom de la société MG BMCR le 24/10/2025.

